



LA JIMBR'TEE
Association Laïque Ecole Jeu de Paume 03000 MOULINS

MOULINS, le 20 février 2014,

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la grange de Corgenay, à NEUVY (03), est propriété de la Jimbr'tée depuis le 12 septembre 2007, et a pu, notamment grâce à vos dons, être reconstruite et réaménagée en trois ans de travaux. Nous avons rouvert en février 2011, ainsi les activités internes à l'association, et celles ouvertes au public, ont repris normalement. Vous êtes nombreux à assister à nos bals, concerts ou spectacles, et nous vous en remercions. Les recettes nous permettent de palier aux frais de fonctionnement de cet équipement et de financer le remboursement des emprunts.

Mais il nous faut poursuivre un certain nombre d'investissements, comme la construction d'un hangar de stockage ou la réalisation du crépi des bâtiments. Ces investissements sont trop lourds à supporter pour l'association seule, c'est pourquoi nous avons décidé de faire appel à la générosité publique en organisant une nouvelle souscription.

C'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui. Vous pouvez faire un don à la Jimbr'tée à titre personnel, une association peut également le faire. Votre contribution, aussi modeste soit-elle, sera la bienvenue.

La Jimbr'tée bénéficiant des dispositions des articles 200 et 238 bis du code général des impôts, votre don pourra être déductible de vos impôts. A cet effet, un reçu de votre versement vous sera adressé en fin d'année par le trésorier de la Jimbr'tée.

Grâce à votre soutien dont je vous remercie par avance, la Jimbr'tée pourra, dans de bonnes conditions matérielles, continuer à œuvrer à la sauvegarde, la transmission et la diffusion des cultures se rattachant au patrimoine populaire.

Le Président,

Didier BOUDONNAT

.....
M. M^{me} : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Verse la somme de

En espèces (1) - Par chèque libellé au nom de « la Jimbr'tée » (1)

N° Banque :

Fait à : Le :

(1): rayer la mention inutile

Signature :